

Appartement tremplin pour jeunes adultes

Une colocation implantée à Schenkon (LU) verra le jour en 2020, le premier hébergement réadaptatif en Suisse. Ce projet innovant est destiné à aider les jeunes adultes à faire la transition vers une vie quotidienne et professionnelle autonome.



« L'idée de colocation réadaptative vient de ParaWork et de ParaHelp », précise Andrea Violka. Pour la plupart des jeunes adultes blessés médullaires, se mettre en appartement, en plus du travail ou de leur formation, ça fait beaucoup. Afin d'atténuer ces appréhensions, les professionnels de Nottwil ont trouvé une passerelle vers l'autonomie : un logement transitionnel encadré où quatre jeunes (six au maximum) pourront poser leurs valises pendant six mois, trois ans au plus. Ils auront tout le loisir de s'entraîner à développer leur indépendance dans la vie de tous les jours, avec tout ce que cela implique en termes de préparation pour pouvoir mener une vie autonome.

Une chance

« Notre colocation est dans un quartier résidentiel tout à fait normal à Schenkon avec diverses activités relevant des aides de proximité classiques. On a eu de la chance », ajoute Andrea Violka, experte en soins chargée du projet côté ParaHelp qui souligne que la décision de privilégier un site autre que Nottwil pour l'implantation de cet appartement n'est pas anodine ; en cas de besoin, les jeunes pourront se rendre au Centre suisse des paraplégiques (CSP) en transports en commun, ce qui leur fera un réel entraînement.

Les jeunes en formation et ceux qui sont déjà entrés dans la vie active seront encadrés sur place par un personnel interprofessionnel avec lequel ils auront convenu des objectifs d'apprentissage concrets. La nuit, un service de garde sera opérationnel. Pour ce qui est des soins, l'accent sera mis sur les synergies en présence : les jeunes seront censés s'organiser avec le Service d'aide et de soins à domicile pour certains soins, comme s'ils étaient déjà dans leur propre appartement.

Gestes bien rodés, rôles intrafamiliaux et responsabilités, tout cela sera à redéfinir car couper

le cordon est une vraie rupture impliquant moult changements dans la vie des jeunes colocataires, qui devront se situer dans la tranche d'âge 16–25 ans et seront pour la plupart soit handicapés de naissance soit en fauteuil roulant depuis leur plus tendre enfance.

Phase pilote de deux ans

Les parents seront pleinement intégrés dans le projet et bénéficieront de conseils, de retour d'informations et d'assistance le temps que durera la colocation. Car ce processus de détachement est délicat pour eux et pour leur enfant qu'ils ont choyé, soigné, couvé, entouré de leur présence pendant des années.

La phase pilote démarrera en juillet 2020. Andrea Violka, la responsable du projet, entend agir sur l'efficacité des processus d'encadrement. Mais pas seulement. Les questions quant à la faisabilité financière d'une prise en charge thérapeutique plus étoffée sont encore en suspens. Au final, cette entreprise doit pouvoir s'autofinancer. Andrea Violka se veut optimiste. « Les jeunes sont nombreux à voir les promesses d'un tel pas vers une indépendance, normale pour leur âge. Ce qu'il nous faut leur garantir, c'est qu'ils puissent prendre part à la société. »

De tels logements qui offrent des services spécialisés sont très recherchés, Andrea Violka l'a mis en évidence lors de la présentation de son projet. Ikea Rothenburg sera la première entreprise à soutenir cette colocation réadaptative. L'entreprise d'ameublement collecte des fonds afin de mettre le mobilier à disposition. Voilà, les jeunes gens intéressés n'ont plus qu'à candidater auprès d'Andrea : andrea.violka@parahelp.ch.

(kste / febe) ■

Entraînement à l'autonomie

Cuisiner, ça s'apprend...
Andrea Violka (à droite)
avec une jeune femme paraplégée médullaire.

Vous souhaitez nous aider à mener à bien ce projet innovant ? Indiquez « Reha-WG » lors de votre virement sur le compte : CP 60-147293-5 / IBAN CH14 0900 0000 6014 7293 5

Un grand merci.